



MAIRIE de VELAUX

Discours Stèle H. Pierret

Dimanche 28 avril 2019

Mesdames et messieurs les élus

Mesdames et messieurs les représentants des Anciens combattants et portes drapeaux

Mesdames et messieurs les représentants des Corps constitués

Mesdames et messieurs les Présidents d'associations

Mesdames et messieurs,

Il y a dans l'histoire de chaque pays, des moments qu'on aimerait ne pas connaître, ne pas évoquer.

La rafle du Vélodrome d'hiver du 16 juillet 1942, il y a 76 ans, en fait partie.

Le 16 juillet 1942, au petit matin, 10 000 hommes, femmes et enfants juifs furent raflés dans Paris par 450 gendarmes et policiers placés sous les ordres de l'Etat français répondant avec servilité aux exigences des allemands.

Parqués comme des bêtes, dans des conditions terribles, familles déchirées, mères séparées de leurs enfants.

Appelé avec son équipe, monsieur PIERRET, capitaine dans le corps des pompiers de Paris, donna à ses hommes l'ordre de donner de l'eau à ces malheureux, malgré le refus d'un lieutenant de gendarmerie.

Il a laissé récupérer par ses hommes de multiples messages pour les familles des personnes internées et informa les pompiers juifs de sa

connaissance afin qu'ils se mettent à l'abri. Tout cela est retracé dans le film « La rafle ».

Monsieur PIERRET n'a jamais parlé de cet épisode, même pas à ses enfants. Son attitude nous indique que même dans l'adversité absolue, il y a des hommes qui se lèvent, qui font face.

Nous avons édifié cette stèle, que nous fleurissons chaque année, pour le remercier pour son acte, et honorer cet homme droit, modeste, de grande valeur qui habitait notre commune.

Nous devons avoir une pensée pour toutes les victimes des camps de la mort et faire nôtre cette phrase de Paul ELUARD « Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons ».